

PRÉSENCE

Mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Décembre 2025 – N° 472



DOSSIER

Changer de regard sur la déficience intellectuelle

FESTIVAL

Paroles d'humains
25^e édition

JEUNE PUBLIC

Noël au théâtre:
«Adieu Mochi»



NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

SUIVEZ -NOUS

sur Facebook & Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h
mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

4

Dossier**Changer de regard sur la déficience intellectuelle**

8

Culture**Événement**
Noël au théâtre : Adieu Mochi

Voyages du mercredi

Winter Taïga

Écoute collective

Podcast : « Un regard autrement »

Événement

Festival de théâtre-action

Workshop

Viens pimper ta carte de Noël

Voyages du mercredi

Désert d'Égypte

Festival

Paroles d'humains 25^e édition

13

Bibliothèque**Allez, on lit !**

15

Associations**Adolphe Hardy**
36^e édition des AnnalesTchévenye montoise
52^e cérémonie d'intronisationSt-Laurent & Ste-Marie
Marché de Noël

Ottomont

Tournée du Père Noël

Nicole Collins

Le gâteau poêlé

16

Commune**PRÉSENCE**

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison. Tirage à 6 200 exemplaires, distribués gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Dison et Andrimont.

Rédaction :

Laura Perez Castellano

Publicités :

Amandine Moreau

Mise en page :

Centre culturel de Dison

Impression :

Multi Print Enival

Distribution :

Wallonie-Business

Éditeur responsable :Centre culturel de Dison ASBL
Rue des Écoles 2
4820 Dison

BCE 0418 459 582

Contacts :

presence@ccdison.be

087 33 41 81

www.ccdison.be

@ccdison

Édito

Et si la façon dont le mouvement Personne d'Abord organise sa gouvernance, pour valoriser ses membres et leur permettre d'affirmer leurs besoins, était aussi l'une des meilleures réponses à l'explosion des burn-out dans les associations ?

Et si, alors que la crise budgétaire bat son plein et que le stress atteint des sommets, l'inspiration ne venait pas des « grands leaders » du management, mais d'une poignée de bénévoles guidés par le bon sens et l'expérience du terrain ? Le principe fondateur du mouvement Personne d'Abord, c'est l'autodétermination. Dans des associations où les ressources financières sont limitées, mais où l'engagement humain est immense, promouvoir l'autodétermination revient à élargir les espaces de décision, à clarifier les responsabilités et à donner à chacun-e une maîtrise réelle de son périmètre d'action.

La théorie de l'autodétermination, développée notamment par Deci & Ryan, insiste sur trois besoins fondamentaux qui nourrissent la motivation authentique : l'autonomie, la compétence et le lien social. Selon eux, sans ces trois piliers, aucune motivation durable n'est possible.

Pourtant, certaines associations créées pour promouvoir la solidarité glissent parfois vers une gouvernance verticale : décisions concentrées, salariés peu entendus, bénévoles réduits à de l'exécution. L'autonomie se restreint, le collectif s'affaiblit, les compétences cessent de se développer. Le sens s'effrite, et le mal-être finit

toujours par se traduire, tôt ou tard, en souffrance personnelle, en conflits internes ou en arrêts maladie.

À l'inverse, une association qui cultive l'autodétermination devient un milieu où l'expérimentation est encouragée, où l'erreur est une occasion d'apprendre, où chacun-e peut proposer, s'exprimer et transformer ce qui doit l'être. Redonner du pouvoir d'agir, c'est redonner du sens. Alors les idées émergent, la parole se libère, les équipes osent davantage, proposent, innovent. Et un cercle vertueux s'installe : le fonctionnement interne devient le reflet de la société que l'on souhaite promouvoir. L'association n'en parle pas seulement, elle l'incarne.

Ce dossier, en plus de nous éclairer sur la raison d'être du mouvement Personne d'Abord, sera peut-être pour vous – comme il l'a été pour moi – une véritable source d'inspiration.

Bonne lecture. ♦

Frédéric Muller, Directeur

« Redonner du pouvoir d'agir, c'est redonner du sens. »



Changer de regard sur la déficience intellectuelle

À l'occasion de l'écoute collective de leur podcast « Un regard autrement » programmée le mercredi 3 décembre au Centre culturel, la rédaction de Présence s'en est allée à la rencontre du Mouvement Personne d'Abord.



Le Mouvement Personne d'Abord, dans sa version belge, est né en 1994 à Verviers, dans l'esprit de l'association québécoise du même nom « People First ». Deux autres antennes sont nées depuis, une à Liège, l'autre à Namur.

L'association, et surtout les personnes qui la composent, militent pour que les droits des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle soient entendus, connus et reconnus.

Les locaux du mouvement sont situés rue de Rome à Verviers, un endroit accueillant, où les murs sont remplis de traces visibles des nombreuses actions portées par les membres. Le jour de notre venue, un atelier cuisine se prépare. Nous rencontrons sur place Caroline Bastin, chargée de projet, Vanessa Chappelle, présidente des trois antennes du Mouvement, Xavier Lacroix, administrateur pour l'antenne verviétoise et Monique Perau, administratrice de l'antenne namuroise.

Dans le fonctionnement interne du mouvement, les personnes porteuses de déficience intellectuelle sont majoritaires au conseil d'administration. L'association poursuit ainsi ce qui figure parmi ses valeurs fondatrices : l'autodétermination et l'autoreprésentation de ses membres.

Dire « JE »

Vanessa : « Ce type de fonctionnement est plutôt rare. On décide

queux seront nos projets, on gère nos finances... tout ! Un peu comme des patrons ! Apprendre à se positionner, à prendre la parole, à sensibiliser les autres, c'est un apprentissage de longue haleine. On dit souvent que le temps, c'est de l'argent, ici au Mouvement, on dirait plutôt qu'il faut du temps pour faire évoluer les mentalités ! »

Dire « je » est une étape essentielle dans ce processus d'autodétermination : parler en son nom, c'est se connecter à son individualité et affirmer ses propres besoins.

Xavier : « Dans les institutions, les professionnels et les éducateurs ne nous laissent jamais décider pour nous-mêmes. Idem dans les entreprises de travail adapté, il arrive qu'on se mêle de nos vies privées. » Chaque semaine, dans chaque antenne, les auto-représentant·es participent à des réunions pour parler de leur quotidien, pour réfléchir ensemble à des possibilités pour une vie meilleure.

Ils et elles réfléchissent et donnent leur point de vue concernant différents sujets : le travail, le logement, les institutions, le couple, la famille, la vie affective et sexuelle, les politiques menées concernant les personnes qui vivent une situation de handicap...

Vanessa : « Les autres croient savoir ce dont on a besoin. Nos droits sont bafoués, parce qu'en tant que bénéficiaire d'une institution, on n'a pas le droit de dire ce qu'on veut, de choisir sa vie comme on l'entend. Il faut rester dans un cadre, si tu dé-

rapes, tu es puni... on te prive d'argent, par exemple. »

Avant de dire « NOUS ».

Être une « personne d'abord », c'est, dans un second temps, parler au nom du collectif, se représenter lors des réunions politiques, devant diverses instances, des écoles... Les auto-représentant·es se forment à prendre la parole, à donner des sensibilisations, des formations. Les membres participent aussi à des formations concernant le fonctionnement politique, la démocratie et les faits d'actualité.

En somme, un rassemblement d'êtres singuliers au sein d'une dynamique collective, toujours en mouvement.

Un lieu de contre-pouvoir

Lorsque le mouvement s'implante à Verviers au début des années 90,

**On décide
queux seront
nos projets,
on gère nos
finances...
tout ! Un peu
comme des
patrons !**

il est d'abord lié à une institution de santé mentale. Assez rapidement, un constat s'impose, celui de scinder ces deux entités dans la perspective d'acquérir une véritable indépendance de la pensée et de l'action.

Vanessa : « L'équipe voulait que les gens aient un endroit où l'on peut s'exprimer, évoluer... On peut parfois jeter un pavé dans la mare ! »

Caroline : « Il était important de se libérer du prisme de l'institution et d'agir comme un lieu de contre-pouvoir, où on peut dire ce que l'on pense. »

La déficience intellectuelle, les mots de l'invisible

Il a toujours existé des personnes



fonctionnant au-dessus de la moyenne et des personnes fonctionnant au-dessous de la moyenne. La déficience intellectuelle est un phénomène socioculturel qui existe depuis les tout débuts de l'humanité, mais l'impact de ce handicap varie selon les exigences, les besoins et la conscience de la société en cause (Richard C. Scheerenberger, 1983).

La déficience intellectuelle a souvent été perçue comme un état permanent de la personne. Elle est maintenant vue comme un état présent qui peut se modifier si les interventions et les formes de soutien adéquates sont mises en place (Ruth Luckasson et autres, 2003). Actuellement, les termes les plus

utilisés pour désigner la déficience intellectuelle en Europe et en Amérique du Nord sont les suivants : « déficience intellectuelle », « retard mental », « déficience mentale », « handicap mental », « retard intellectuel ».

Au XIX^e siècle, Édouard Séguin proposa la qualification de « idiots » (pour la déficience intellectuelle moyenne et plus grave) et de « imbéciles » (pour la déficience intellectuelle légère). Ce fut une première tentative de terminologie quant aux difficultés d'habileté intellectuelle.

Monique : « Je n'aime pas le terme "handicapée". Je l'ai beaucoup entendu depuis que je suis petite, je ne l'ai pas bien vécu ».

À l'instar de son homologue international People First, le Mouvement Personne d'Abord préconise l'utilisation du mot « personne » et de guillemets pour encadrer toute expression qui vise à décrire les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Vanessa : « Les termes "débile mental", "QI inférieur à la normal" sont encore souvent entendus, dans les hôpitaux et ailleurs. Au mouvement, on préfère parler d'une "personne" et s'il faut vraiment le préciser, ajouter "qui présente une déficience intellectuelle". C'est moins stigmatisant. »

L'objectif est d'aider à prendre conscience que ces dernières sont des personnes avant tout et que toute

définition supplémentaire est vue comme une étiquette. « Et les étiquettes, c'est pour les pots de confiture ! » ajoute Monique, slogan issu de leur dernière campagne de sensibilisation. ♦

→ suite du dossier p. 6-7

Photo : Dans les locaux du Mouvement, rue de Rome à Verviers.



Quels sont les droits, luttes, besoins que vous souhaitez particulièrement mettre en évidence ?

Les membres du Mouvement Personne d'Abord répondent !



Quand on me dit « non », ça nourrit mon envie de dépasser la limite.

Vanessa

Je défends le droit de vivre comme une personne à part entière ! Par exemple, j'ai traversé un parcours assez chaotique quand j'ai souhaité me marier. Je me suis battue pendant deux ans avec des avocats pour qui c'était perdu d'avance. Nous sommes sous administration de biens, pas de la personne, ça n'aurait donc pas dû être un problème. (NDLR : la mise sous administration consiste à ce qu'un juge de paix désigne un administrateur de biens chargé de prendre les décisions nécessaires pour protéger votre personne et/ou vos biens.)

Nous avons fait des recours pour faire sauter la procédure qui tentait de mettre mon futur mari en administration de la personne. Le juge a compris que j'avais besoin que l'on soit à mon écoute. Ça n'a pas été facile. On n'a pas le droit d'être vulnérables. Il faut toujours prouver qu'on est capables, toujours se justifier. Quand on me dit « non », ça nourrit mon envie de dépasser la li-

mite.

Une déficience n'est pas l'autre, il y a les déficiences visuelles, intellectuelles, motrices, atypiques, comme l'autisme. Il y a beaucoup de facettes à ne pas négliger, il faut faire au cas par cas.



Les institutions de santé mentale, c'est ton bourreau et ton sauveur.

Caroline

La déficience intellectuelle est encore considérée comme quelque chose de figé. Or, il est prouvé scientifiquement qu'une situation de handicap évolue avec l'environnement. C'est aussi ce qu'on défend. L'environnement peut être un cercle vicieux comme vertueux. Dans le rapport aux institutions de santé mentale, il y a aussi cette relation, c'est à la fois ton bourreau et ton sauveur. Il peut y avoir une envie d'émancipation et, en parallèle une grande peur de quitter ce qu'on connaît, car on ne sait pas ou plus qui on est sans. Ce que l'on dénonce aussi, c'est cette ségrégation des personnes, cette mise à l'écart de la société.

Les gens ayant une déficience intellectuelle vont dans des écoles spécialisées, des entreprises de travail adapté, on peut aller en institution, rester en famille, ou dans des appartements supervisés... Les cases sont minuscules et très peu de gens s'y retrouvent. Ce sont des voies de garage en permanence. Ce qu'on veut, c'est changer les mentalités vis-à-vis de la déficience intellectuelle, et ce, dès le plus jeune âge.



Quand j'ai voulu un enfant, on m'a dit que je serai incapable de l'élever.

Monique

Quand j'ai voulu avoir un enfant, on m'a dit que je ne serais pas capable de l'élever. Quand ma fille est née, mes parents ont voulu la prendre. J'ai appris à l'hôpital comment la laver, comment prendre soin d'elle. Elle a 30 ans aujourd'hui. Après cette grossesse, on m'a emmenée chez le gynécologue, on m'a endormie, personne ne m'a expliqué ce qu'on allait me faire. J'ai compris après qu'on avait mis des clips sur mes trompes et que je n'aurais plus jamais de bébé. Le droit de décider d'avoir un enfant, c'est important. Vanessa ajoute : je suis dans un parcours PMA (NDLR : procréation médicalement assistée), je subis des jugements à tout bout de champ, sur ma déficience, mon poids, l'âge de mon mari... J'ai longtemps été sous implant contraceptif, on a voulu me le remettre, mais je ne me suis pas laissé faire, c'est important d'avoir le consentement des femmes !

Xavier

Vivre en autonomie dans un appartement, c'est ce que je fais actuellement. Je ne suis pas sous gestionnaire de biens, je vis seul, je paie mon loyer, je travaille. Gérer son propre argent, sans avocat, c'est avoir la vie de monsieur et madame tout le monde. C'est ce que j'ai toujours voulu et je voudrais que ce



soit possible pour plus de gens, si c'est leur souhait.

Je pense qu'on devrait apprendre aux futures générations qui ont une déficience intellectuelle à gérer leur propre argent. Et puis, si ça ne marche pas, ou si ça ne convient pas, dans un second temps seulement, passer par un administrateur de biens. On devrait prendre le temps d'aider tout le monde. ♦

Avoir la vie de monsieur et madame tout le monde...



Podcast : « Un regard autrement »

Faire de la radio, c'est le rêve du Mouvement Personne d'Abord. Rêve d'être reconnu·es, d'être visibles, d'être entendu·es et comprises dans leurs réalités compliquées, mais tellement riches. Ainsi est née « Pep's radio ».

Le premier épisode, *Un regard autrement*, est désormais disponible. Dans ce podcast, vous allez découvrir la réalité vécue par les membres, mais aussi le cœur de leur travail : l'autodétermination, l'autoreprésentation et l'autodéfense des droits.

Pour réaliser cette émission, l'équipe a récolté des sons pendant plusieurs mois. Elle a enregistré ses réunions, son assemblée générale, ses conseils d'administration. Chacun·e a préparé des questions pour des interviews. Il a fallu construire ses témoignages et apprivoiser le micro, le matériel d'enregistrement.

Une fois la récolte terminée a commencé le long périple du montage, ou comme le mouvement l'appelle : son puzzle !

Des passages de chaque enregistrement ont été sélectionnés, puis assemblés pour créer une émission fluide et accessible à toutes, augmentée de sons de mer, de vent, de vagues... comme un mouvement permanent.

Pour écouter ce documentaire sonore, rendez-vous sur mouvementpersonnedabord.be onglet « éducation permanente ». ♦

Source : *Campagne sur la déficience intellectuelle*, Mouvement Personne d'Abord.



Photo : enregistrement dans les studios de la radio 4910 à Theux.

« N'ayez pas peur de changer votre regard, de vous émanciper de cette perception sociale qui est assignée à la déficience intellectuelle. Les étiquettes, c'est pour les pots de confiture ! »

Le Mouvement Personne d'Abord

À venir au Centre culturel de Dison



Winter Taïga © R. DEFURNAUX



Un regard autrement © M. CELIK

20 h : *Le Bruit du monde*, création par le Théâtre de la Communauté
Dimanche 7 décembre

14 h : présentation Daphné Linardos

15 h 30 : Théâtre-forum

17 h 30 : *Les Oublié·es de la pensée*, création collective par le Théâtre de la Communauté

19 h : Repas pizzas (prix libre)

En partenariat avec le Théâtre de la Communauté. Avec la participation de la Cie Espèces de, du Collectif L'illetrisme, osons en parler, de Daphné Linardos et de la Collective On fait la révolution, bébé. 5 € par journée / 1,25 € ▲



C'est Noël, viens pimper ta carte !

LES VOYAGES DU MERCREDI

Winter Taïga

Me 3.12.25 – 14 h 30

CC DISON

Magsar et Ankhaa élèvent leurs enfants et leurs rennes dans une vallée isolée du nord de la Mongolie. Comment font-ils pour supporter l'hiver dans la taïga ? Chloé et Dominique veulent le savoir. Leur bienveillance envers leurs animaux n'a d'égal que la chaleur avec laquelle ils accueillent leurs premiers visiteurs hivernaux.

Les hivers sont longs et ils travaillent dur pour assurer l'avenir de leur famille. Grâce à leur labeur, la nouvelle génération a désormais le choix : rester dans la grande steppe blanche et reprendre le troupeau, ou partir ailleurs, pour un avenir incertain.

De Dominique Snyers et Chloé Phillips-Harris (Agile Birds Production). En collaboration avec Phodiac. 5 € / 6 € / 1,25 € ▲

ÉCOUTE COLLECTIVE

Podcast : « Un regard autrement »

Me 3.12.25 – 18 h 30

CC DISON

À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, le Centre culturel de Dison et l'atelier Pep's Radio du Mouvement Personne d'abord vous invitent à venir écouter le documentaire sonore *Un regard autrement*. Venez écouter le monde à travers nos yeux ; entendre nos vécus, nos

discriminations, notre richesse. Venez changer votre perception des personnes qui présentent une déficience intellectuelle. Nous sommes des personnes d'abord.

Par le Mouvement Personne d'abord. Gratuit

ÉVÉNEMENT

Festival de théâtre action

Sa 6.12.25 – dès 15 h

Di 7.12.25 – dès 14 h

CC DISON

Le Théâtre de la Communauté et le Centre culturel de Dison unissent leurs forces pour un week-end placé sous le signe du théâtre-action. Venez vivre un moment engagé et festif, où le théâtre devient un outil de parole, de liberté et de lien social.

Samedi 6 décembre

15 h : *Lignes de fuites*, création collective par la Cie Espèce de
 17 h : théâtre-forum



La conférencière Daphné Linardos

WORKSHOP

Viens pimper ta carte de Noël !

Je 11.12.25 – 18 h à 21 h

CC DISON

Les fêtes approchent à grands pas et tu as envie d'épater tonton Roger et mamy Dinou avec des cartes postales qui en jettent ?

Viens passer un moment convivial autour de quelques grignotages et d'une belle sélection d'images kitsch à découper !

Camille te guidera pour customiser tes cartes postales en t'aider de la technique du collage, et rendre tes vœux de fin d'année inoubliables ! Petite restauration sur place !

Animé par Camille Soyeur. Dès 16 ans.

6 € / 3 € ▲ / 1,25 € ▲

ÉVÉNEMENT festival NAT

Noël au Théâtre 14^e édition

Du 29 novembre 2025 au 4 janvier 2026, c'est Noël au Théâtre dans les Centres culturels et les Bibliothèques de l'Arrondissement de Verviers !

Les fêtes approchent... et avec elles, l'envie de souffler, de se retrouver, de partager de jolis moments en famille. Les vacances de fin d'année sont parfaites pour s'évader, rire ensemble, rêver un peu... et quoi de mieux qu'un spectacle familial pour faire briller les yeux des petits comme des grands ?

Au programme : histoires magiques,

Présenté dans le cadre de Noël au Théâtre, *Adieu Mochi* est une ode à l'enfance qui est en nous !

© A. VERLAINE CORBION

al
T

aventures pétillantes, émotions, surprises et tout ce qu'il faut pour vivre un Noël encore plus féérique. Offrez-vous une pause enchantée en famille et venez célébrer la magie des fêtes au théâtre !
Programme complet: www.ccverviers.be

THÉÂTRE **festival NAT**

Adieu Mochi

Me 17.12.25 – 14 h 30

LE TREMPLIN

Un hymne à la vie et à la liberté, dans un style poétique, musical et chorégraphique ! Une ode à l'enfance qui est en nous.

Grandir, oui, mais comment ? Oui, mais pour quoi ? Qu'est-ce qu'on vaut ? Qu'est-ce qu'on doit ? Faut-il suivre les règles ? Qu'est-ce que je ressens et que je ne m'autorise pas ? Quelle place notre société donne-t-elle à l'enfance ? Comment grandir et rester soi ?

Un spectacle à la fois touchant et drôle qui nous autorise à rester enfants, encore un peu.

Après le spectacle : création de boules à neige de Noël !

Gratuit, sur réservation

Par la Compagnie de la Casquette. Dans le cadre du Festival Noël au Théâtre. De 6 à 10 ans. 6 € / 5 € ▲ / 1,25 €

LES VOYAGES DU MERCREDI

Désert d'Égypte

Me 14.01.26 – 14 h 30

CC DISON

Au-delà du Nil, l'Égypte n'est qu'un immense désert. Visitons d'abord le Sinaï, montagne sacrée pour les trois religions révélées, toujours habitée de tribus bédouines soumises aux pressions d'un monde qui les dépasse. Depuis 15 siècles, elles protègent Sainte-Catherine, un monastère orthodoxe qui défie le temps... Très mystérieux encore, le Sahara recouvre une multitude de secrets : armée engloutie de Cambyses, oasis de Zarzoura, fresques de la grotte des Bêtes et de celle des Nageurs.

Par Dany Marique. En collaboration avec Phodiac. 5 € / 6 € / 1,25 €



Désert d'Égypte © M. CELIK

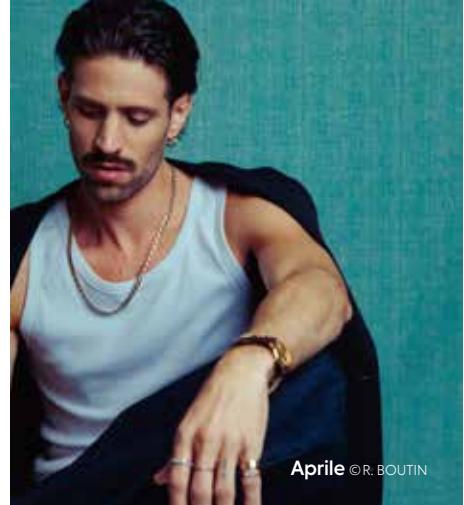
Festival Paroles d'humains

25^e édition



Lovelace © D. DUJARDIN

Du 21 janvier au 14 février 2026, pas moins de 27 rendez-vous artistiques, ponctués d'animations musicales après certains spectacles, feront vibrer les 13 villes, communes et partenaires culturels. Trois soirées programmées au Centre culturel de Dison !



Aprile © R. BOUTIN

CONCERT JAZZ

Johan Dupont Trio « Lydia »

Ve 23.01.26 – 20 h
LE TREMLIN

Aussi à l'aise dans le répertoire classique qu'en jazz, le pianiste liégeois Johan Dupont explore tous les genres avec un égal bonheur. Avec son propre Trio (piano, basse électrique et percussions), il parcourt son album *Lydia*, imprégné d'enfance et de nostalgie, peuplé des souvenirs doux-amers d'un paradis perdu, là où tout était possible, où rien ne manquait. Bouleversant et lumineux

THÉÂTRE

L'Amour sous algorithme

Je 5.02.26 – 20 h
LE TREMLIN

Pourquoi est-ce si difficile de trouver l'amour ? Peut-on s'en remettre à une application pour trouver l'âme-sœur ? Après une rupture amoureuse, une journaliste s'inscrit sur l'application de rencontre Tinder... Une plongée vertigineuse dans le monde fermé des algorithmes qui questionne nos relations amoureuses à l'ère du numérique.

De Judith Duportail et Xavier Campion.
Avec Alexia Depicker.

CONCERT POP

Lovelace & Aprile

Ve 13.02.26 – 20 h
LE TREMLIN

Une soirée, deux artistes pop aux univers musicaux singuliers et envoûtants !

Lovelace : jeune artiste bruxelloise de la scène pop alternative, Lovelace propose un univers musical hybride et unique, mêlant sons robotiques, doux et saturés. Son univers est un vrai cocktail sonore faisant écho à Billie Eilish, 070 Shake et Babysolo33. Une voix singulière à suivre de près !

Aprile : auteur, compositeur et in-

terprète belge, Aprile trace un chemin libre, indépendant et sincère et propose une pop moderne. Avec des notes imprégnées du parfum de la Sicile et des mots chargés d'histoires familiales, il nous invite à un voyage intime où chaque chanson résonne comme un écho des générations passées. ♦



Prix par spectacle : 18 € / 16 € (-30 +65 ans) / 1,25 € (Art. 27). Abonnement à partir de 4 spectacles : 15 € / 13 € (-30 +65 ans)
Réservations : 087 78 62 09
reservation@parolesdhumains.be
www.parolesdhumains.be



↑ **Johan Dupont Trio** ©D. HOUCMANT

↓ **L'Amour sous algorithme** ©L. VINCENT



Chris Coiffure

Au salon
ou à domicile

Rue du Paradis, 26
4800 Verviers
T. 087 31 29 26
G. 0477 93 00 82



ARTISAN I BOULANGER I PÂTISSIER

Ouvertures exceptionnelles le mardi
23/12 et 6/01 pour la galette des
Rois. Fermetures exceptionnelles les
26 et 30/12 et les 2, 7 et 8/01.

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

LECOQUE
OPTICIENS

Rue de la Grappe 8A
4820 Dison
087 33 80 07
optiquelecoque.be

Ouverture:
du mardi au samedi
de 9h30 à 18h
Fermé le lundi

École Saint-Laurent & Sainte-Marie ANDRIMONT



École fondamentale

École qui accompagne chaque enfant dans l'apprentissage des savoirs, savoir-être, savoir-faire et compétences du tronc commun, en respectant le rythme de chacun.

Infrastructure moderne

Locaux spacieux adaptés aux cycles.

Piscine

De 6 à 12 ans, nos élèves suivent régulièrement des cours de natation.

École numérique

Chaque classe primaire est équipée d'un tableau interactif. Les élèves ont à leur disposition des tablettes et des PC portables afin d'apprendre à les utiliser pour faire des recherches, présenter des informations...

À la campagne

Loin des dangers de la route, une aire de jeux verdoyante est mise à la disposition des élèves.

Visites et inscriptions toute l'année
au 0476 24 96 64

Directrice: Murielle Jacob
stematicie.andrimont@gmail.com

Rue Sous-le-Château, 49A
4821 Andrimont

www.saintemarieandrimont.be

Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com

cote.tricots.1

www.cotetricots.be



Allez, on lit !

**Coup de cœur de
Ludivine, bibliothécaire
à Ottomont**

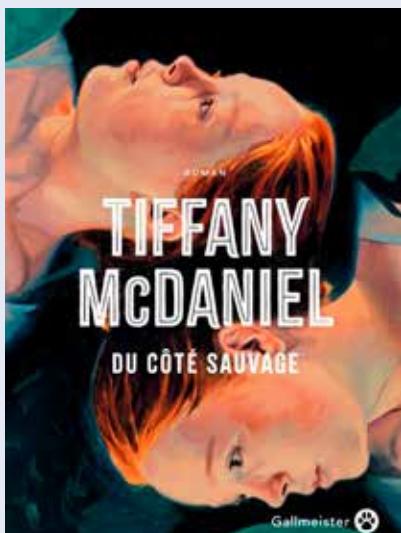


Du côté sauvage

De Tiffany McDaniel

Voilà un roman qui ne laissera pas son lecteur indemne. Sa lecture, difficile par le fond, est néanmoins aisée par la forme, empreinte d'une certaine poésie. On y suit la terrible enfance de deux jumelles inséparables, nées dans un milieu malsain, qui grandiront et évolueront comme elles le pourront. Devenues adultes, elles se rendent compte que leur cercle d'amies s'amenuise et bientôt, des cadavres sont découverts. Un hommage à toutes ces femmes qui disparaissent et dont on ne parle pas. ♦

Chez Gallmeister



« C'est une belle guerre, n'est-ce pas ? dit-il en me regardant — Quoi donc ? demandai-je — La vie. »



↑ Voilà l'hiver



↑ Histoires d'arbres...



↑ Anne Grigis ©M. DURU



Recette pour les fêtes

Biscuits tendres au miel et au quatre-épices

Pour ± 50 biscuits

- 2 c.à.c. rase de 4 épices
 - 2 c.à.s. de miel liquide
 - 1 c.à.s. de jus de citron
 - 1 œuf
 - 80 g de beurre ramolli
 - 150 g de sucre fin
 - Sucre glace pour la finition
 - 230 g de farine
 - 1 pincée de sel
 - ½ c.à.c. de bicarbonate de soude
- Tapissez 2 plaques à pâtisserie de papier sulfurisé légèrement huilé ou de tapis en silicone. Au-dessus d'une jatte, tamisez la farine et mélangez-la intimement avec le 4 épices, le bicarbonate et le sel. Préchauffez le four à 180°C.

Dans un saladier, fouettez le beurre avec le sucre jusqu'à consistance

mousseuse. Toujours en fouettant, incorporez l'œuf, le miel et le citron. Ajoutez le mélange farine, 4 épices, bicarbonate et sel au saladier en pétrissant pour obtenir une pâte homogène. Divisez-la en 50 boules régulières entre des mains farinées. Répartissez les boules de pâte sur les 2 plaques en les espaçant au maximum.

Enfournez pour 11 min de cuisson en procédant en 2 fournées. Attention à ne pas trop les cuire pour qu'ils restent moelleux !

Laissez-les refroidir complètement à température ambiante sur des grilles. Saupoudrez-les de sucre glace.

Recette issue du livre *Biscuits et petits gâteaux*, aux éditions Atlas, disponible via le prêt interbibliothèques. ♦

LIVRES

Voilà l'hiver

De Pauline Kalioujny

Des pages à caresser, des flaps à soulever pour suivre les animaux qui se préparent à l'hiver.

Seuil jeunesse

Histoires d'arbres et de rochers

De Ianna Andréadis

Un imagier de photographies illustrant les beautés de la forêt au fil des quatre saisons.

Les grandes personnes

SPECTACLE

Givrés

Contes et refrains lumineux de et par Anne Grigis, le 17 décembre à 14 h.

À regarder longtemps les flocons voltiger au dehors, c'est dans la tête que ça se met à danser, parfois. Alors les rêves se réveillent... Un spectacle où se glissent airs au violon, chansons et devinettes. À voir en famille, à partir de 5 ans.

55 min. Gratuit.
Sur inscription au 087 33 45 09
ou biblio@dison.be.

Zap-

TCHÈVENEYE MONTOISE

52^e cérémonie d'intronisation et 59 ans d'existence !

Sa 6.12.25 – Dès 19 h

CERCLE SAINT-JEAN-BAPTISTE

À cette occasion, la confrérie souhaite mettre trois personnes à l'honneur pour leurs qualités et leur implication au sein de notre Commune ou arrondissement : Régis Decerf, Rudy Wertz et Marc Vanherle.

Programme

- 19 h : ouverture de la 52^e session (avec le verre de la bienvenue)
 - 19 h 45 : intronisations
 - 20 h 30 : dégustation de la traditionnelle Tchèveneye.
 - 21 h : animation soirée dansante
- Infos et réservations : 0494 89 09 76
tcheveneyemontoise@gmail.com
12 €/personne (apéritif, repas et dessert)

ST-LAURENT & STE-MARIE

Marché de Noël de l'école St-Laurent & Ste-Marie

Ve 12.12.25 – De 15 h à 20 h

Rue Sous-le-Château 49A
4821 Andrimont

LE TREMLIN

Visite du Père Noël au Tremplin !

Me 17.12.25 – De 15 h à 17 h

LE TREMLIN – ESPACE HAUSMAN

- Visite du Père Noël de 15 h à 17 h,

COIFFURE À DOMICILE Murielle

Coupe, couleur, mèches, permanente...

Sur rendez-vous : 0473 53 03 72

Murielle vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Le gâteau poêlé de Nicole

« On le dirait sorti du four ! » Ce fut la réaction de toutes les personnes ayant eu l'occasion de participer à mes ateliers de cuisine combinant les plantes sauvages comestibles à la cuisine traditionnelle du terroir, et locale. Ce, pour leur permettre de réduire fortement leur budget tant énergétique qu'alimentaire. Pour comprendre également les interactions des aliments selon les saisons, soit pour rafraîchir ou réchauffer le corps et ainsi assurer l'entretien de la santé.

Bref, toute une science du « bien manger », saine, économique, qu'il m'a donc été offert de découvrir et d'approfondir, pour créer mes propres recettes. J'aime évoquer les vieilles femmes de mon enfance qui n'hésitaient pas à dire, dès l'entrée des années 60, à l'enfant qui réclamait de saupoudrer un peu plus de sucre sur sa crêpe : « les bons docteurs ont écrit qu'il ne fallait pas abuser ! » Et ces bons docteurs et leurs livres auxquels elles se référaient sont alors devenus des trésors que je consultais pour mon plus grand bonheur, sachant qu'ils me serviraient à entretenir ce bon sens, tout à la fois du non-gaspillage, de l'enracinement dans les saisons et de la santé.

Recette pour 8 personnes

Cette recette nécessite une large poêle noire bien huilée.

Faites cuire un demi-kilo de topinambours couverts d'eau, laissez-les légèrement refroidir et déshabillez-les.

Réduisez en purée, mélangez avec un gros bol de farine et laissez reposer, si possible durant 2 h. La pâte gonflera et sera plus digeste. Incorporez une tasse de flocons d'avoine, deux cuillerées à soupe bombées de cacao et de sucre de canne complet (Oxfam). Ainsi qu'une cuillerée à thé de cannelle en poudre et quelques feuilles de plantain (lancéolé ou major) finement hachées.

Fouettez avec trois œufs, glissez dans la poêle huilée. Faites cuire 5 minutes sur chaque face couvercle entrouvert, et ce, pour caraméliser très légèrement.

Ce gâteau se mange froid de préférence et se conserve durant 2 jours maximum au sec à l'abri de la poussière, sur un plateau recouvert d'une étamine. Bon appétit. ♦ Nicole Collins

sieurs associations. Cette année encore, avec le concours du Collège communal, nous soutiendrons nos Coups de cœur, dont la cérémonie de remise aura lieu le samedi 21 mars 2026 au Cabaret de l'enclos des Récollets, avec un goûter spectacle Les années disco (dès 13 h / 25 €). Vous avez le pouvoir d'exaucer nos

souhaits de soutien en effectuant un don sur le compte BE64 0682 4131 9152, jusqu'au 28 février 2026 avec la communication « Coups de cœur 2026 ». Merci et meilleurs vœux pour l'année 2026. ♦

Info : Jean-Marc Nellissen 0497 40 48 44 ou Marcel Renard 0496 48 59 54 - 087 33 52 34 marcel.renard.4@gmail.com



BOUCHERIE CHARCUTERIE Fabrication Maison

TRAITEUR CRÈMERIE Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe

Depuis plus de 20 ans à votre service

Livrasons à domicile
Fermé le mercredi après-midi
Tél. 087 33 76 53

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT

Les Amis d'Adolphe Hardy

Au moment où vous lisez ces lignes, la 36^e édition des Annales de l'ASBL est en cours d'impression !

Cette 36^e édition revient dans un premier temps sur les recherches que nous avons menées pour notre exposition organisée à l'occasion des Journées du Patrimoine des 13 et 14 septembre derniers concernant la question de l'alimentation dans la seconde moitié du XIX^e siècle à Dison. En collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, nous nous intéressions notamment à la question de l'intervention de l'État dans la surveillance de la conformité des denrées alimentaires. En effet, à cette époque, leurs falsifications étaient très répandues et pouvaient avoir, directement ou indirectement, des conséquences néfastes plus ou moins graves sur la santé. Certains mélanges dénoncés par le courant hygiéniste qui comptait de nombreux médecins et scientifiques semblent sortir tout droit d'un film d'horreur ! Outre l'ambition humanitaire de cette intervention, l'aspect économique d'une population en bonne santé ne doit pas être oublié, car « de la santé générale dépend la prospérité nationale ».¹

Le second chapitre, *Quelques personnalités d'autrefois*, s'intéresse au parcours de Disonais·es et d'Andriontois·es qui furent tué·es lors de la Seconde Guerre mondiale. Pour rappel, cette année marque le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la libération des camps en Europe. Nous



Félix Guillot



Gilbert Bastin



Hubert Meertens

vous proposons de découvrir l'histoire de Marcel Duray, Maria Bastin, Félix Guillot, Hubert Meertens, Jean Nivard, des fusillés de la Neuville et des familles Gillet-Clees, Clees-Schneider et Clees-Filansif.

Le troisième chapitre revient sur une donation qui a été effectuée au cours de l'année. Pour le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons décidé de vous présenter la donation de Madame Bastin, qui nous a légué des photos et documents concernant son père, Gilbert Bastin. Nous vous invitons à découvrir brièvement son histoire dans les quelques pages qui lui sont consacrées dans ces Annales.

Le dernier chapitre, intitulé *Les activités de l'ASBL en 2025*, est dédié à l'exposition de Jean Wegnez. Du

16 au 30 septembre 2025, l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy a eu le plaisir d'accueillir le peintre verviétois dans ses locaux pour une exposition rétrospective de sa carrière. De l'art abstrait en passant par sa période « de la grande banlieue »² et en terminant par des paysages réalistes avec une touche de fantaisie, petits, moyens et grands formats ont habillé les murs de l'espace Joseph Gélis pour le plaisir des yeux ! Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu assister à cette exposition, nous vous invitons à découvrir quelques œuvres de Monsieur Wegnez au travers des pages qui clôturent cette 36^e édition des Annales.

Cet exemplaire des Annales est disponible au prix de 20 €. Vous pouvez nous contacter par mail à

l'adresse fondationhardy@gmail.com ou par téléphone au 087 33 25 08. Pour rappel, l'ASBL est ouverte du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter, à vous et à vos proches, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année ! ♦

1 Guiot Flore, *L'État belge face aux enjeux de qualité alimentaire dans la seconde moitié du 19^e siècle. Responsabilisation et institutionnalisation consacrées par les lois du 17 mars 1856 et 4 août 1890 relatives à la falsification alimentaire*, in *Journal of Belgian History*, XLVI, 2016, 3/4, p. 145.

2 Selon l'expression d'Arnaud de Franchimont. De Franchimont A., *Jean Wegnez peintre de la lumière de la poésie et du rêve*, Les Éditions du Chêne Vert, Bruxelles, 2019, 4^e de couverture.



Peinture – Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75
joel.pauly@gmail.com

Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 15 h
Mercredi et vendredi de 11 h à 18 h

Rue de la Station, 8
4820 Dison
TÉL.: 087 34 05 31

-ping !



La charmante ville d'Audincourt, traversée par le Doubs.

JUMELAGE

Les 23, 24 et 25 mai 2026, célébrons ensemble le 65^e anniversaire du jumelage avec la Ville d'Audincourt

En 2026, la Commune de Dison soufflera les bougies de son 65^e anniversaire du jumelage avec la Ville d'Audincourt, nichée dans la charmante région de Franche-Comté, en France.

Pour marquer cette belle étape, une grande fête se prépare !

Les 23, 24 et 25 mai prochains, des festivités seront organisées au sein de notre Commune pour accueillir comme il se doit nos « jumeaux ». Ceux-ci feront le déplacement en

nombre pour (re)découvrir notre belle région et surtout vivre un merveilleux moment à nos côtés ! Depuis toutes ces années, Dison et Audincourt entretiennent une amitié sincère et chaleureuse, et cette nouvelle rencontre s'annonce déjà inoubliable.

Nous avons besoin de vous !

Vous avez envie de faire partie de l'aventure ? De mettre la main à la pâte dans la bonne humeur ? Rejoignez l'équipe de bénévoles et aidez-nous à faire de cet événement une réussite !

Vous avez une chambre libre et l'envie d'accueillir des visiteurs le temps d'un week-end ? Ouvrez votre porte pour accueillir nos amis audincourtois.

Comment participer

Intéressé de prendre part à ces festivités, en tant que bénévole ou hôte d'un week-end ? Remplissez notre formulaire disponible sur www.dison.be et nous vous recontacterons ! Un formulaire papier est disponible à l'accueil de l'Administration communale depuis le 1^{er} octobre. Nous nous réjouissons d'avance de pouvoir compter sur vous. Il sera également bientôt possible de s'inscrire en tant que participant à l'événement, les informations suivront.

Toutes les informations seront publiées sur notre site www.dison.be et sur notre page Facebook : commune de Dison. ♦

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez prendre contact avec Régis Decerf : regis.decerf@dison.be

CUISINE

Abracadabra, la magie s'invite à Dison ! Gouter-spectacle de fin d'année

Le mercredi 10 décembre prochain à 16 h, le Plan de cohésion sociale de Dison vous convie à un gouter-spectacle féerique à la salle des fêtes Luc Hommel. Cette année, place à l'émerveillement avec un spectacle de magie qui enchantera petits et grands ! Préparez-vous à vivre un après-midi plein de mystères et de surprises.

Un cadeau, une surprise, un sourire

Des collations vous seront proposées au prix tout doux de 0,50 €. Et pour prolonger la magie des fêtes, chaque enfant recevra un bon pour un jouet de seconde main, remis en état par nos bénévoles.

La participation est entièrement gratuite, alors n'hésitez pas à venir nombreux ! Nous vous attendons avec impatience ce 10 décembre à 16 h (ouverture des portes à 15 h) pour un après-midi de magie, de rires et de partage. Venez vivre l'enchantedement avec votre Plan de cohésion sociale. ♦

Inscription obligatoire : 087 46 99 84



CUISINE

Le batch cooking : moins de temps en cuisine, plus de temps pour vos passions !

Vous en avez assez de vous demander « Qu'est-ce qu'on mange ce soir ? ». Alors, le batch cooking est fait pour vous ! Cette méthode consiste à cuisiner en une seule fois plusieurs repas pour la semaine. En quelques heures, vous préparez des plats

sains, variés et équilibrés que vous n'aurez plus qu'à réchauffer au moment de les manger.

Le livret de conseils et recettes

Intradel vous a concocté un livret gourmand et pratique, rempli de conseils et recettes sur le batch cooking. Dans ce guide, vous trouverez des astuces pour réduire le gaspillage alimentaire, des conseils pour bien débuter, des bonnes pratiques pour conserver vos aliments, quatre semaines de menus de batch cooking, et des témoignages de personnes ayant adopté le batch cooking, tout cela en gagnant

du temps, en étant moins stressées et en faisant des économies budgétaires.

Ce livret est disponible gratuitement en libre-service et jusqu'à l'épuisement des stocks, disponibles dans divers endroits de la Commune : accueil de l'Administration communale, Régie des quartiers Havre-SAC, Plan de cohésion sociale, ADL, chez certains commerçants (notamment les maraîchers), mais aussi sur demande au service Environnement, et sur le site d'Intradel en PDF. Cuisinez malin, mangez serein ! ♦

Info : service Environnement
Place Luc Hommel, 22 – Dison
087 39 33 92

POLICE

Déetectez la fraude avant le clic de trop !

Pour une fin d'an-née sans souci... en ligne, soyez pru-dent en investissant.

Quelques chiffres...

En 2024, les Belges ont perdu plus de 16 000 000 € sur les plateformes de trading frauduleuses. Les escrocs en ligne soutirent en moyenne 20 000 € à leurs victimes.

Mais qu'est-ce que la fraude à l'investissement ? Le phénomène se produit quand un arnaqueur soutire de l'argent à ses victimes en leur offrant un investissement avec un rendement très intéressant. Il s'avère toutefois par la suite que l'in-

vestissement en question n'existe tout simplement pas.

Les cinq phases de la fraude à l'investissement

- Sur les réseaux sociaux, vous tombez sur une publicité étrange, un conseil d'une personnalité (acteur, animateur TV, chanteur, YouTuber célèbre...) ou un faux profil qui vous dirige vers de faux sites internet ou de faux experts en investissement.
- **Conseil :** sachez avec qui vous faites affaire. Posez des questions sur la personne que vous avez en ligne et sur l'entreprise. Souvent les réponses seront vagues et manqueront de transparence.
- La publicité promet des gains ra-

pides et élevés sur base d'un montant fixe de départ, souvent 250 €.

Conseil : ne cédez pas à la pression et renseignez-vous sur le produit dans lequel vous investissez. Faites des recherches.

- Vous rencontrerez des problèmes inattendus, comme un long délai d'attente pour retirer votre argent, ainsi que des frais et taxes imprévus.

Conseil : ne versez plus d'argent et résiliez votre contrat. Coupez tout contact.

- Tout à coup, vous ne parvenez plus à joindre l'entreprise ou l'expert ou, à l'inverse, vous êtes harcelés plusieurs fois par jour.

Conseil : signalez la fraude sur safeonweb.be et consumerconnect.be et déposez plainte au poste de police locale.

- Attention à la nouvelle fraude. Un nouvel interlocuteur vous contacte et prétend vouloir vous aider à récupérer votre investissement moyennant paiement.

Conseil : ne réagissez jamais à ses offres, il s'agit d'une nouvelle ten-

tative de fraude. Cela s'appelle le recovery room.

Les signaux d'alerte

- Marketing excessif,
- Rendements soi-disant garantis, rapides et élevés,
- Pression pour investir, du style « Opportunité limitée, il faut décider maintenant »,
- Manque de transparence sur l'entreprise ou l'intermédiaire,
- Paiements inhabituels : comptes à l'étranger ou demandes en cryptomonnaie,
- Dans un premier temps, rendements trop beaux pour être vrais. Au final, impossibilité de récupérer l'argent investi !

En cas de doute, contactez toujours la FSMA (www.fsma.be) ou votre banquier avant d'investir !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les citoyens de Dison !♦

Inspecteur Océane Franssen
Conseillère en prévention vol
Commissaire Chantal Simon
Cheffe de service
Maison de police de Dison

CONSO

Le 1^{er} janvier 2026, le bihoraire change d'horaire !

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines », et les heures « creuses ». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, habituellement de 7 h à 22 h en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22 h à 7 h, et durant tout le weekend.

À partir du 1^{er} janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses sera disponible chaque jour entre 11 h et 17 h ! Durant cette plage, l'électricité sera au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7/7 jours.♦



Visitez le site de votre commune : www.dison.be



PRÉVOIR

Le CO, un tueur silencieux : comment éviter ses pièges ?

Ce gaz toxique, incolore, inodore et insipide se forme lors d'une combustion incomplète de matières fossiles, donc pour tous les feux à flammes vives : gaz, bois, charbon, pétrole, mazout, essence.

Le monoxyde de carbone, ou CO, est la première cause de mortalité accidentelle domestique en Belgique (plus de 1000 victimes par an). En fonction de la quantité de CO produite et de la durée durant laquelle vous le respirerez, la mort peut survenir en quelques minutes.

Les symptômes d'une intoxication au CO

Ils varient selon le niveau d'exposition, c'est-à-dire la durée d'exposition et la concentration de monoxyde de carbone inhalée.

Faible exposition : maux de tête, nausées, parfois vomissements.

Exposition moyenne : vomissements répétés, vertiges, somnolence, troubles de la vision, de l'attention, difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, musculaires ou abdominales.

Fortre exposition : perte de connaissance, lésions cérébrales, pouvant mener au coma ou au décès.

Les personnes intoxiquées, même légèrement, doivent être transportées à l'hôpital : elles sont mises sous oxygénation pour éliminer le monoxyde de carbone.

En cas d'accident...

• Aérez immédiatement en ouvrant portes et fenêtres.

• Coupez la source de CO, arrêtez les appareils en fonctionnement.

• Évacuez les occupants vers un endroit ventilé et évitez tout effort inutile.

•appelez le 112, en précisant qu'il s'agit d'une suspicion d'intoxication au CO.

• Ne rentrez jamais dans un lieu



Ne soyez pas la prochaine victime du « tueur silencieux »...

DISON État civil

Naissances

Kyle, chez Presley Lukoki et Lee Peters, né le 1.10.25
Jayla, chez Jean Niyomugaba et Françoise Mukabanyana, née le 2.10.25
Iris, chez Moïse Camara et Laura Grogna, née le 5.10.25
Victoire, chez Grégory Brisbois et Céline Lejoncq, née le 8.10.25

Manoë, chez Gary Klein et Tania Simon, né le 8.10.25
Abdimalik, chez Mohammed Abdi Omar et Cadey Maxamed, né le 9.10.25
Alina, chez Akmed Zaurbekov et Elina Ozdamirova, née le 10.10.25
Yusuf, chez Abdurrahman Yıldız et Dudu Yıldız, né le 12.10.25
Nail, chez Berat Ozyurt et Beyza Tokmak, né le 13.10.25
Ezel, chez Muhammad Tekes et Camille Clermont, né le 16.10.25
Jade, chez Richard Fauconnier et Rosaline Larondelle, née le 26.10.25
Jade, chez Gaëtan Dortu et Géraldine

né le 8.10.25

Omar, chez Sabastrijan Ahmetaj et Alessandra Mehmeti, né le 21.10.25

Asya, chez Burak Dastan et Melek Ak sel, née le 21.10.25

Rital, chez Renda Alibrahim, né le 21.10.25
Alexandre, chez François Bultot et Laura Materne, née le 24.10.25

Juliette, chez Richard Fauconnier et Rosaline Larondelle, née le 26.10.25
Jade, chez Richard Fauconnier et Rosaline Larondelle, née

Bour, née le 16.10.25

Edouard, chez Guillaume Leonard et Gaëlle Collard, né le 30.10.25

Léa, Damien Beckers et Elodie L'Homme, née 2.11.25
Alba, chez Christophe Masson et Emanuelle Lacroix, née le 3.11.25

Mariages
Le 4.10.25, Mathilde Grifnee et Michaël Sofidis

Le 18.10.25, Bernadette Braibant et Francis Schoebrechts
Le 18.10.25, Justine Gratien et Gre-

le 26.10.25

Le 25.10.25, Marissa Panda et Daniel De Oliveira Bunga

Le 25.10.25, Bénédicte Vandebeek et Edwin Lefort

Décès

Marie-Jeanne Constant, 87 ans, décédée le 4.10.25
Robert Tasquin, 74 ans, décédé le 7.10.25

Abdeslam El Hajjaji, 68 ans, décédé le 12.10.25
Hubert Lejeune, 77 ans, décédé le 13.10.25

Giuseppa Camma- 79 ans, décédée le 16.10.25
Emile Lodomez, 88 ans, décédé le 17.10.25
Jean Grandjean, 87 ans, décédé le 24.10.25
Huberte Flas veuve André Engelskirchen, 90 ans, 25.10.25
Béatrice Schellander, 83 ans, décédée le 25.10.25
Georges Vicqueray, 78 ans, décédé le 29.10.25
Hubert Hansen, 57 ans, décédé le 2.11.25
Félix Baguette, 80 ans, décédé le 6.11.25

suspecté sans protection : votre sécurité est prioritaire !

● Après l'incident, l'installation défectueuse doit être révisée par un professionnel et mise en conformité.

Conseils pour éviter une intoxication au CO

● Faites entretenir vos appareils ou installations de chauffage et votre cheminée, conformément aux obligations d'entretien en vigueur.

● Prévoyez un apport suffisant d'air frais dans les lieux renfermant un appareil de chauffage : n'obstruez pas les grilles d'aération et aérez quotidiennement votre logement.

● Utilisez les appareils correctement : n'allumez pas un chauffage d'appoint en continu, et ne faites jamais fonctionner de groupe électrogène, barbecue, brasero, ou moteur thermique (voiture, moto, tondeuse) dans un lieu fermé.

● Installez un détecteur de CO certifié dans les pièces équipées d'appareils de combustion. Celui-ci vous indiquera si la concentration en CO est trop élevée.

● Soyez vigilants en cas de symptômes, si plusieurs personnes ressentent en même temps maux de tête, fatigue, vertiges, nausées, sortez immédiatement à l'air libre et appelez les secours.

Votre sécurité est notre priorité !♦

Plus d'infos à ce sujet : www.zone-vhp.be
Zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau, département Prévision : 087 47 98 22
Zone de Secours VHP



LA COMMUNE DE DISON
VOUS SOUHAITE DE

JOYEUSES
fêtes



DISON



LE THÉÂTRE DE LA COMMUNAUTÉ VOUS INVITE À SON

Festival de théâtre - action

AU CENTRE CULTUREL

DE DISON

(rue des Écoliers, 2)

le 6/12

le 7/12

PRIX

5€/art.

par
jour!

15H:

«LIGNES
DE FUÎTES»
(cie espèces de)

17H:

«J'AIME UNE FILLE
ET ALORS ?!»
(théâtre de la
communauté)

20H:

«LE BRUIT
DU MONDE»
(théâtre de la
communauté)



INFOS/RÉSERVATIONS 087/334181 OU CONTACT@CCDISON.BE